

SOCIÉTÉ

Une mini-entreprise pour aider les jeunes à se réinsérer

SAINTE-MÉNEHOULD Les adolescents du centre éducatif fermé gèrent depuis quelques mois une mini-entreprise consacrée à la livraison de repas dans la Marne.



Mamar Bekaouassa, directeur du CEF : « On accompagne ces jeunes pour faire émerger leur réflexion. C'est une aventure humaine pour eux. »

L'ESSENTIEL

- **Le centre éducatif fermé (CEF)** géré par l'association La Sauvegarde, accueille douze adolescents de 15 à 18 ans : ils y sont placés pour six mois (ou un an maximum) par un magistrat « pour travailler leur rapport à la loi » en attendant d'être jugés par la justice après avoir commis des infractions.
- **L'objectif du CEF** est la réinsertion sociale et professionnelle de ces jeunes délinquants.
- **Une mini-entreprise** de livraison de repas (restauration rapide) a été créée par les adolescents pris en charge au CEF dans le cadre de leur travail de réinsertion.

KÉVIN MONFILS

C'est un bon moyen de réinsertion pour les jeunes du centre éducatif fermé (CEF) de l'association La Sauvegarde. Sept adolescents pris en charge au sein de la structure ont monté depuis janvier une mini-entreprise de restauration appelée Saveur express, dans le cadre d'un projet EPA (Entreprendre pour apprendre). « En 2020 déjà, on avait créé un restaurant interne, ZMH restau, dans le principe de EPA. Ce projet s'inscrit dans la continuité », présente Mamar Bekaouassa, directeur du CEF. En effet, Saveur express est une entreprise de livraison de repas. « Les

jeunes ont choisi ce thème au vu du contexte sanitaire : il fallait s'adapter en faisant des livraisons. Ils prennent attache avec différentes institutions : principalement des maisons à caractère social, mais aussi la mairie de Sainte-Ménéhould. Ces institutions seront les clients de Saveur express. » Les repas sont préparés au sein du CEF. Les jeunes prennent les décisions pour la mini-entreprise, mais sont accompagnés par le personnel du centre. Avec Saveur express, les jeunes entrepreneurs sont ainsi sensibilisés au monde professionnel, vivent une expérience de projet collectif, développent leurs compétences, affinent leur orientation professionnelle et, tout simplement, s'épanouissent à travers une activité.

« ON PREND LES DÉCISIONS TOUS ENSEMBLE » Qu'en pensent-ils justement ? Sarah*, 17 ans, est la chargée de communication de la mini-entreprise : « Cela m'a plu de créer une entreprise avec les personnes d'ici. En tant que chargée de communication, mon rôle est d'expliquer le projet et de donner les renseignements. C'est moi qui m'en occupe parce que j'avais plus de facilité à parler et à aller vers les gens. » Simon*, 16 ans, est suppléant au sein de Saveur express : « Ce qui m'intéresse surtout, c'est l'objectif final : aider les plus démunis (lire par ailleurs). Et ce qui est important dans ce projet, c'est la responsabilité. » Émilien*, 16 ans,

À SAVOIR

- **Un patron d'entreprise** parraine le projet Saveur express.
- **Saveur express va participer** au championnat national des mini-entreprises chapeauté par l'EPA, en juin : il faudra y détailler le cheminement de la mini-entreprise, avec une vidéo de complète de l'activité. Le CEF travaille avec l'EPA Grand Est.
- **L'objectif ultime** de la mini-entreprise est de récolter des fonds afin d'acheter du matériel sanitaire pour la maraude. Une activité déjà pratiquée par le CEF, et qui vise à aider les plus démunis.

est le président de la mini-entreprise : « C'est un bon projet, on y met tous un peu du sien, apprécie-t-il. On prend les décisions tous ensemble. Et c'est bien d'être le numéro un de la chaîne ! Et j'aime la cuisine. »

Les prochaines étapes pour Saveur express ? Fixer un calendrier de prestations, ouvrir un compte en banque... Contrairement à ZMH restau, la mini-entreprise Saveur express a vocation à être pérennisée : elle continuera à exister après le départ des jeunes qui s'en occupent aujourd'hui. Les prochains qui seront pris en charge au CEF devront prendre la relève. ■

*Prénoms d'emprunt

Pour joindre Saveur express, composez le 03 26 60 08 36 ou envoyez un mail à saveurexpress51@gmail.com

LES PIEDS DANS LE PLAT

Qui doutait que Sainte-Ménéhould était une ville centrale ? La cité du pied de cochon se trouve à un carrefour entre la Marne, la Meuse et les Ardennes, et c'est la capitale de l'Argonne. Quand le Bois du Roy sera en place, l'attractivité et l'activité touristique de la ville argonnaise n'auront rien à envier au Puy du Fou. Alors, qu'attend-on pour installer la préfecture à Sainte-Ménéhould ?

TRANSPORTS

La ligne de bus des élèves internes est en sursis

ARGONNE

L'assemblée générale d'Argonne transports, mercredi, était l'occasion de parler finances, et des lignes de bus assurées par le syndicat mixte. Argonne transports fait principalement du transport scolaire.

Il a été décidé que le niveau de cotisation des communes adhérentes au syndicat mixte était maintenu à 8 euros. En ce qui concerne la participation financière des familles, la Région augmente le taux de cotisation avec un nouveau règlement. Cela concerne les collégiens et lycéens : au lieu de 12 euros par an, la cotisation passe à 94 euros. Le syndicat va prendre en charge 82 euros, afin que rien ne change pour les familles et qu'elles continuent à payer 12 euros. Le budget primitif de la régie Argonne transports a été adopté. Il prévoit des dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à 865 129 euros pour 2021. Des investissements à hauteur de 475 641,56 euros sont prévus pour cette année.

« ON NE COMPTE QUE 25 ÉLÈVES »

Thierry Bussy, président du syndicat, a évoqué la ligne Sainte-Ménéhould / Châlons réservée aux élèves in-



Argonne transports est dans une situation financière tendue depuis longtemps. Archives

ternes : « La ligne est déficitaire, on ne compte que 25 élèves. Ce n'est pas suffisant. On risque de fermer cette ligne. Pour l'instant, on la maintient pour la rentrée de septembre, mais il faudra trouver une solution de financement. » Le syndicat va demander à ce que la dotation afférente de la Région, compétente pour les transports scolaires, soit versée à Argonne transports, et non aux familles. Le syndicat avait déjà abandonné la ligne qui menait les internes à Reims. Concernant le transport des enfants vers la cantine sur le temps méridien, « il n'y aura plus de financement de la Région à partir de septembre 2022. Il faudra trouver une solution avec la collectivité de rattachement. » ■ K.M.

L'ACTUALITÉ EN FLASH

DOMMARTIN-SOUS-HANS

Feu de fumier

Les pompiers de Sainte-Ménéhould et de Suippes sont intervenus hier pour un feu sur un tas de fumier, vers 17 h 30.

ARGONNE

L'intercommunalité finance l'IME et l'école Saint-Charles

La communauté de communes de l'Argonne champenoise (CCAC) participe aux dépenses de fonctionnement scolaire de l'Institut médico-éducatif pour les enfants de son territoire qui y sont scolarisés. Ils sont en l'occurrence cinq. La CCAC va participer à hauteur de 2643,80 euros pour l'année scolaire 2020-2021. Même principe pour l'école Saint-Charles : pour 132 élèves, la CCAC participe à hauteur de 125 796,48 euros. Ces deux établissements sont situés à Sainte-Ménéhould.



CONTACTEZ-NOUS

AGENCE DE SAINTE-MÉNEHOULD

Rédaction : Alexis Bouzin au 03 26 60 81 28 ou par mail à menehould@lunion.fr

Abonnements : 03 66 89 04 04 ou abonnements@lunion.fr

Avis de décès : 03 25 71 27 93

Petites annonces : 0 800 120 102

Publicité : 03 26 50 50 51